



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SESSION 2025

BTS Comptabilité et gestion

Liste des annexes

ANNEXE I.1	Calendrier des épreuves
ANNEXE I.2	Organisation et déroulement des épreuves écrites
ANNEXE I.3	Regroupements inter académiques
ANNEXE I.4	Charte de confidentialité
ANNEXE II.1	Modèle du livret scolaire (fichier Excel)
ANNEXE II.2	Règles de présentation du livret scolaire
ANNEXE III	Règles de présentation du passeport professionnel
ANNEXE IV	Épreuve E3 de MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES Grille d'évaluation - <i>Contrôle en cours de formation (situations A et B)</i>
ANNEXE V.1	Épreuve pratique E5 - Fiche de situation professionnelle
ANNEXE V.2	Épreuve pratique E5 - PRATIQUES COMPTABLES, FISCALES et SOCIALES Grille d'évaluation - <i>Contrôle en cours de formation</i>
ANNEXE V.3	Épreuve pratique E5 - PRATIQUES COMPTABLES, FISCALES et SOCIALES Grille d'évaluation – <i>Forme ponctuelle</i>
ANNEXE VI.1	Épreuve pratique E6 - Fiche de situation professionnelle
ANNEXE VI.2	Épreuve pratique E6 – SITUATIONS DE CONTROLE DE GESTION ET D'ANALYSE FINANCIÈRE Grille d'évaluation - <i>Contrôle en cours de formation</i>
ANNEXE VI.3	Épreuve E6 : Fiche de travail – <i>forme ponctuelle</i>
ANNEXE VI.4	Épreuve E6 – SITUATIONS DE CONTROLE DE GESTION ET D'ANALYSE FINANCIÈRE Grille d'évaluation - <i>Forme ponctuelle</i>
ANNEXE VII	Épreuve E8 – PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION Grille d'évaluation
ANNEXE VIII	Épreuve facultative EF2 – MODULE D'APPROFONDISSEMENT Grille d'évaluation
ANNEXE IX	Épreuve facultative EF3 – ÉPREUVE FACULTATIVE D'ENGAGEMENT ETUDIANT Modalités d'organisation de l'épreuve
ANNEXE IX.1	Épreuve facultative EF3 – ÉPREUVE FACULTATIVE D'ENGAGEMENT ETUDIANT Fiche descriptive des missions
ANNEXE IX.2	Épreuve facultative EF3 – ÉPREUVE FACULTATIVE D'ENGAGEMENT ETUDIANT Grille d'évaluation
ANNEXE X	Attestation de stage
ANNEXE XI	Contrôle de conformité

CALENDRIER D'EXAMEN BTS COMPTABILITE GESTION

Session 2025

Dates	ÉPREUVES ECRITES	HORAIRES					
		Métropole	Antilles	Guyane	La Réunion	Polynésie	Mayotte
Vendredi 16 mai 2025	E4 Culture économique juridique et managériale	14h00-18h00	8h00-12h00	9h00-13h00	16h00-20h00	8h30-12h30 (sujet spécifique)	15h00-19h00
Jeudi 15 mai 2025	E3 Mathématiques (sous forme ponctuelle) (1)	10h30-12h30	6h30-8h30	7h30-9h30	12h30-14h30	Mercredi 14 mai 2025 15h00-17h00 (sujet spécifique)	11h30-13h30
Jeudi 15 mai 2025	E1 Culture générale et expression (1)	14h30-17h30	10h30-13h30	11h30-14h30	16h30-19h30	14h00-17h00 (sujet spécifique)	15h30-18h30
Lundi 19 mai 2025	E5 Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales : étude de cas (2)	14h00-18h30	8h00-12h30	9h00-13h30	16h00-20h30	6h30-11h00	15h00-19h30

(1) Pour la métropole, la Réunion et Mayotte :

2 heures de mise en loge. Les candidats ne sont autorisés à quitter la salle que deux heures après le début de l'épreuve.

(2) Pour la métropole, les Antilles, la Guyane, la Réunion, la Polynésie et Mayotte

4 heures 30 de mise en loge- Pas de sortie autorisée avant la fin de l'épreuve.

Si les candidats ont droit à un temps supplémentaire, celui-ci peut être placé **après ou avant** l'épreuve normale, à condition que les candidats concernés ne soient pas autorisés à quitter le lieu des épreuves avant l'heure prévue au plus tôt pour les autres candidats.

RÉUNION NATIONALE D'HARMONISATION

Pour l'épreuve écrite E5 : Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales

Le jeudi 22 mai 2025 au format hybride à partir de 14h. En présentiel, la réunion se déroulera au SIEC. Un lien de connexion sera communiqué aux professeurs coordinateurs qui assisteront à la réunion en distanciel.

Les dates des épreuves orales, des corrections et de la délibération du jury seront fixées par le recteur de l'Académie organisatrice, au sein de chaque regroupement.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES

1. Les responsables des centres d'examen des DOM-TOM (ou de l'étranger) doivent organiser les épreuves (**horaires de début des épreuves** et/ou **isolement** des candidats) de façon à éviter les possibilités de communication de leurs candidats avec ceux d'autres zones.

2. Les responsables des centres d'examen doivent veiller à empêcher toute utilisation de moyens de télécommunication pendant la durée des épreuves et durant l'éventuelle période d'isolement. Toute utilisation par les candidats de moyens de communication (téléphones portables, smartphone, etc.) est proscrite pendant la durée des épreuves et la durée d'isolement. Il convient de s'assurer que cette consigne soit respectée dans tous les centres.

3. Afin d'assurer la **régularité et l'équité** des épreuves et de donner aux responsables pédagogiques les moyens d'apprécier les conditions de leur déroulement,

- ♦ il ne faut **jamais interrompre une épreuve** en cours de composition (sauf en cas de force majeure de type incendie par exemple...) ;
- ♦ il ne faut jamais intervenir en cours d'épreuve, sauf pour fournir une éventuelle page ou indication d'énoncé manquante, uniquement sur instruction de l'académie pilote du sujet.

Toute information recueillie en cours d'épreuve, par un service organisateur,

- relative à une réaction de candidats,
ou
- relative à un incident,

doit être **communiquée** dès que possible à l'académie pilote qui pourra prendre des **décisions** s'il y a lieu.

REGROUPEMENTS INTERACADÉMIQUES

Toutes les académies sont autonomes. Toutefois, les académies, départements et territoires d'outre-mer dont le nombre de sections publiques est insuffisant, font l'objet de regroupements selon la répartition suivante :

ACADÉMIE ORGANISATRICE	ACADÉMIE RATTACHÉE
LIMOGES	NOUVELLE-CALEDONIE

Concernant les épreuves orales, il y aura un échange de professeurs entre la NOUVELLE-CALÉDONIE et la POLYNÉSIE.

Pour la NOUVELLE CALEDONIE dont les épreuves se tiendront en **novembre 2025**, les corrections seront dématérialisées et faites par des professeurs de l'académie de Limoges.

La procédure relative à la gestion des fraudes ou tentatives de fraude au brevet de technicien supérieur (BTS) est définie par le code de l'éducation, dans la sous-section 4-1 : « Procédure disciplinaire applicable aux candidats au brevet de technicien supérieur » - articles D643-32-1 à R643-32-11.

Charte de déontologie des examens

NOR : MENE1200149X, charte du 4-4-2012, MEN - DGESCO-MPE

Préambule

La présente charte s'applique à tous les agents publics (titulaires, stagiaires, contractuels et vacataires) qui interviennent, à quelque niveau que ce soit, dans la conception des sujets ou l'organisation des examens terminaux ainsi qu'aux membres de jury. Le non-respect des principes qui y sont énoncés engage leur responsabilité.

S'agissant des prestataires de service concernés par le déroulement des examens ou qui interviennent dans des locaux affectés à des tâches de préparation ou d'organisation des examens, les marchés de prestations les liant à l'administration doivent comporter une clause prévoyant la signature d'un engagement de confidentialité.

Loi du 23 décembre 1901 modifiée réprimant les fraudes dans les examens et concours publics :

Article 1 - Toute fraude commise dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'État constitue un délit.

Article 2 - Quiconque se sera rendu coupable d'un délit de cette nature, notamment en livrant à un tiers ou en communiquant sciemment, avant l'examen ou le concours, à quelqu'une des parties intéressées, le texte ou le sujet de l'épreuve, ou bien en faisant usage de pièces fausses, telles que diplômes, certificats, extraits de naissance ou autres, ou bien en substituant une tierce personne au véritable candidat, sera condamné à un emprisonnement de trois ans et à une amende de 9 000 euros ou à l'une de ces peines seulement.

Dispositions générales

1 - Les personnes auxquelles s'applique la présente charte doivent respecter des principes de neutralité, de probité, de confidentialité, ainsi que celui de l'égalité de traitement des candidats.

2 - Toute personne responsable au sens de l'article précédent est tenue de respecter le secret le plus absolu sur l'objet de sa mission : elle est tenue à une discrétion totale, que ce soit dans un cadre public ou privé, sur toutes les informations relatives à l'examen dont elle aurait connaissance.

3 - Un agent ayant un enfant ou un proche parent candidat à un examen doit en faire la déclaration écrite à son supérieur hiérarchique. Il appartient au recteur d'apprécier les mesures éventuelles de précaution à prendre.

4 - Il est interdit de se décharger de tout ou partie de ses missions sans y être explicitement autorisé par l'autorité compétente.

5 - Quiconque intervient dans le processus de conception des sujets ou d'organisation des examens, à quelque moment que ce soit, est tenu de veiller avec une particulière vigilance à la sécurité des opérations dont il est chargé et au respect des procédures qui ont été définies. Cette obligation s'impose à toutes les personnes participant à l'élaboration des sujets, à leur transmission, à leur impression, à leur diffusion et à leur conservation ainsi qu'à l'organisation des épreuves ponctuelles et des jurys d'examen.

6 - En aucun cas les notes attribuées ou les résultats ne peuvent être communiqués aux candidats ou à des tiers avant leur communication officielle.

Dispositions spécifiques relatives à l'élaboration des sujets

Ces dispositions s'appliquent aux concepteurs des sujets, aux membres des commissions d'élaboration et aux enseignants qui testent les sujets.

7 - Une attention toute particulière doit être portée à la qualité du sujet. Son auteur s'assure de sa neutralité, de sa conformité à la réglementation de l'épreuve, aux programmes, aux référentiels et aux recommandations du ministre. Il s'assure également qu'il ne contrevient pas aux règles de la propriété intellectuelle.

8 - L'auteur certifie que le sujet proposé à l'écrit est strictement inédit et qu'il n'a pas, à sa connaissance, déjà été diffusé sous quelque forme que ce soit. Il certifie en outre ne pas l'avoir proposé au cours de ses enseignements ou à des organismes de formation.

9 - L'auteur s'engage à ne pas divulguer un sujet qu'il a élaboré, ni avant ni après la session d'examen, ceci pendant une période de cinq ans. Il s'engage également à ne pas proposer à ses élèves un sujet identique ou se rapprochant de celui qu'il a élaboré.

Les membres des commissions d'élaboration ainsi que les enseignants ayant testé les propositions de sujets sont soumis aux mêmes obligations.

Dispositions concernant les membres de jury

10 - Les membres de jury sont tenus au strict respect du principe d'impartialité à l'égard de tous les candidats.

11 - Chaque correcteur est responsable de ses copies qui doivent être corrigées et conservées dans des conditions de sécurité optimales.

12 - Les examinateurs sont soumis à une obligation d'objectivité et de neutralité lors des épreuves orales où ils doivent impérativement s'abstenir de toute allusion à la valeur de la prestation du candidat interrogé, à la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu ou de toute demande et commentaire concernant son établissement d'origine, son âge, son sexe, son origine ou sa formation.

Lors de ces épreuves, les candidats sont traités avec autant de bienveillance que d'exigence.

13 - Un secret absolu doit être observé sur les interrogations orales et les délibérations.

RÈGLES DE PRÉSENTATION DU LIVRET SCOLAIRE

Une présentation correcte du livret scolaire est indispensable pour permettre au jury de porter une évaluation fiable sur les indications qu'il procure.

Il est indispensable de veiller aux points suivants :

1. Chaque enseignement représenté par une ligne sur le livret fera l'objet d'une note et d'une appréciation (acquis, progression, investissement personnel...) reportées par le professeur ou par l'équipe pédagogique concernée.

Les rubriques du livret scolaire du BTS « comptabilité et gestion » correspondent aux enseignements prévus dans le référentiel et non aux épreuves.

2. Toutes les rubriques doivent être renseignées, y compris celles du bas de page qui comportent des informations statistiques. On veillera à ce que les indications relatives aux avis accordés soient exprimées en **pourcentages** (et non en valeurs absolues).
3. Case pour la certification PIX, à cocher si obtention. Concerne les candidats en établissements publics ou privés sous contrat.
4. Le livret scolaire devra porter la signature du président de jury et la date du jury pour le 1^{er} groupe d'épreuves mais également pour le 2^{ème} groupe à l'issue des oraux de rattrapage le cas échéant

Le graphique prendra en compte, pour chaque enseignement, la moyenne calculée sur l'ensemble de la formation sauf pour les enseignements professionnels exclusivement conduits sur une année.

Chaque moyenne sera matérialisée sur le graphique à l'aide d'un point (et non pas d'une croix). Les points doivent être reliés afin d'obtenir un profil pour l'étudiant en rouge et un profil pour la classe en noir. Le respect des couleurs est impératif. Le trait reliant les points ne doit pas être trop fin pour être visible de loin.

ANNEXE III

RÈGLES DE PRÉSENTATION DU PASSEPORT PROFESSIONNEL

Le dossier passeport professionnel est composé d'un document papier récapitulatif, format A3, comprenant à minima :

- Une partie d'identification du candidat ;
- Une partie identifiant l'établissement de formation ;
- L'intitulé des différentes situations professionnelles éligibles et validées par le formateur ;
- La référence de chacune de ces situations professionnelles aux différentes activités du référentiel ;
- La période et le lieu de la réalisation des situations professionnelles.

Un modèle sous tableur est proposé sur le site du Centre de Ressources Comptabilité et Finance (centre national de ressources financé par la DGESCO). Cette version est accessible à tous les candidats par le lien :

<https://www.crcf-edu.fr/ressources/passeport-professionnel/>

BTS Comptabilité et gestion - SESSION 2025
Grille d'évaluation des situations de CCF pour l'épreuve de mathématiques
(Situations A et B)

GRILLE NATIONALE D'ÉVALUATION EN MATHÉMATIQUES BTS Comptabilité et gestion			
NOM :		Prénom :	
Situation d'évaluation n°		Date de l'évaluation :	
1. Liste des contenus et capacités du programme évalués			
Contenus			
Capacités			
2. Évaluation¹			
Compétences	Capacités	Questions de l'énoncé	Appréciation du niveau d'acquisition ²
S'informer	Rechercher, extraire et organiser l'information.		
Chercher	Proposer une méthode de résolution. Expérimenter, tester, conjecturer.		
Modéliser	Représenter une situation ou des objets du monde réel. Traduire un problème en langage mathématique.		
Raisonner, argumenter	Déduire, induire, justifier ou démontrer un résultat. Critiquer une démarche, un résultat.		
Calculer, illustrer, mettre en œuvre une stratégie	Calculer, illustrer à la main ou à l'aide d'outils numériques, programmer.		
Communiquer	Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Présenter un tableau, une figure, une représentation graphique.		
TOTAL			/ 10

¹ Des appels (2 au maximum) permettent de s'assurer de la compréhension du problème et d'évaluer la communication orale et les capacités liées à l'usage des outils numériques.

Sur les 10 points, 3 points sont consacrés à l'évaluation de l'utilisation des outils numériques dans le cadre de différentes compétences.

² Le professeur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer par compétences.

BTS comptabilité et gestion Session 2025 Épreuve E6 : FICHE DE SITUATION PROFESSIONNELLE

CANDIDAT (E)	Nom et prénom : Matricule :
---------------------	--

DESCRIPTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE
--

(Notamment à partir des situations professionnelles inscrites dans le passeport professionnel du candidat)

Identification de la situation professionnelle dans le passeport : Période de réalisation : Modalité de réalisation :
Intitulé de la situation professionnelle :
Problème de gestion
Conditions de réalisation : (ressources, organisation du travail, contraintes, démarche...)
Productions réalisées :

Activités réalisées dans la situation professionnelle :	Cocher
7.1. Rechercher des informations	
7.2. Gérer les informations de l'organisation	
7.3. Contribuer à la qualité du système d'information	
Indiquer les références des activités concernées pour les processus P1 à P4 :	

ANALYSE	
Contribution de la situation professionnelle à la professionnalisation	Analyse de la situation

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

Session 2025

Épreuve pratique E6 – Pratiques comptables, fiscales et sociales

Grille d'évaluation - Contrôle en cours de formation

CANDIDAT (E)	Nom et Prénom :	
	Matricule :	
MEMBRES DE LA COMMISSION :		Signatures

SITUATION A – CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Observations des formateurs sur le parcours du candidat		
<i>Notamment à partir des situations professionnelles inscrites dans le passeport professionnel du candidat</i>		
	en établissement de formation	En milieu professionnel
P7. Fiabilisation de l'information et SIC en appui des activités P1 à P4		

CRITÈRES D'ÉVALUATION de la situation A

	TI	I	S	TS
1 - Qualité et conformité des productions réalisées				
2 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions				
3 - Pertinence des solutions numériques retenues pour effectuer les traitements				
4 - Précision et rigueur de la présentation des productions réalisées et de la démarche mise en œuvre				
5 - Pertinence et justification des démarches mises en œuvre				
6 - Qualité et efficacité de la communication				

NOTE SUR 14 POINTS – Situation A	
----------------------------------	--

SITUATION D'ÉVALUATION B

SITUATION PROFESSIONNELLE CHOISIE
Identification de la situation professionnelle dans le passeport :
Compétences mises en œuvre (<i>indiquer les références des activités associées aux compétences</i>)
Modifications demandées pour l'activité

CRITÈRES D'ÉVALUATION de la situation B

	TI	I	S	TS
1 - Qualité et conformité des productions réalisées				
2 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions				
3 - Pertinence des solutions numériques retenues pour effectuer les traitements				
4 - Précision et rigueur de la présentation des productions réalisées et de la démarche mise en œuvre				
5 - Pertinence et justification des démarches mises en œuvre				
6 - Qualité et efficacité de la communication				
7 - Capacité à prendre en compte les ajustements demandés				
8 - Couverture des processus P1 à P4				

NOTE SUR 6 POINTS – Situation B	
--	--

NOTE GLOBALE – ÉPREUVE E6

SITUATION A / 14 pts	
SITUATION B / 6 pts	
TOTAL / 20 pts	
Pénalité de 1/3 des points par fiche manquante	

Commentaires

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES RELEVANT DES DEUX SITUATIONS D'ÉVALUATION

	DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES			
	<i>TI</i>	<i>I</i>	<i>S</i>	<i>TS</i>
	<i>Subit</i>	<i>Exécute</i>	<i>Maîtrise</i>	<i>Est expert</i>
	1- Qualité et conformité des productions réalisées			
SITUATIONS A ET B	Ne parvient pas à assurer une production prenant en compte la demande et les besoins ou ne répond pas au besoin	Prend en compte les exigences, en suivant un mode opératoire, mais n'exploite pas suffisamment les ressources et les éléments de contexte	Analyse la demande et propose une production en répondant partiellement aux contraintes organisationnelles	Démontre une capacité de synthèse, propose des choix en fonction d'arguments raisonnés en mettant en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines.
	2- Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions			
	Ne se repère pas dans l'environnement numérique	Met en œuvre l'environnement numérique sans analyser les choix	Analyse les contraintes et les ressources. Met en œuvre l'environnement numérique en justifiant les choix	Met en œuvre l'environnement numérique et si nécessaire propose des améliorations en argumentant de manière raisonnée, pour contribuer à l'efficacité professionnelle
	3- Pertinence des solutions numériques retenues pour effectuer les traitements			
	Ne se repère pas dans les différentes solutions numériques	Met en œuvre l'outil logiciel préconisé selon un mode opératoire	Présente les critères de choix de l'outil logiciel retenu	Met en relation différents outils logiciels, propose en argumentant de manière raisonnée d'autres outils adaptés et fait preuve d'initiative
	4- Précision et rigueur de la présentation des productions réalisées et de la démarche mise en œuvre			
	Ne peut pas expliquer les productions	Décrit les productions	Analyse les productions en justifiant	Teste les productions, remédie et explicite en argumentant.
	5- Pertinence et justification des démarches mises en œuvre			
	N'utilise aucune démarche structurée	Met en œuvre une démarche mais perfectible	Justifie, analyse la ou les démarches mises en œuvre	Est capable de proposer une évolution de la démarche en argumentant les propositions.
	6- Qualité et efficacité de la communication			
	Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction
	7 - Couverture des processus P1 à P4			
	1 seul processus est mobilisé dans les différentes fiches	2 processus sont mobilisés dans les différentes fiches	3 processus sont mobilisés dans les différentes fiches	Les 4 processus sont mobilisés dans les différentes fiches
Situation B	8- Capacité à prendre en compte les ajustements demandés			
	Ne comprend pas la demande	Demande systématiquement des explications avant de réaliser	Répond avec efficacité	Répond avec efficacité à la demande de manière autonome et si nécessaire en questionnant les aléas.

BTS COMPTABILITE ET GESTION

Session 2025

Épreuve pratique E6 – Pratiques comptables, fiscales et sociales

Grille d'évaluation sous forme ponctuelle

CANDIDAT(E)	Nom et prénom :	
	Matricule :	
SITUATION PROFESSIONNELLE CHOISIE		
Identification de la situation professionnelle :		
Compétences mises en œuvre <i>(Indiquer les références des activités associées aux compétences)</i>		
Questions posées lors de l'entretien : (1 ^{ère} partie)		
Questions posées par activité et modifications demandées : (2 ^{ème} partie)		
NOTE /20 : Commentaires (justification de la note et détail des éventuelles pénalités, 1/3 des points par fiche manquante)		
MEMBRES DE LA COMMISSION :		Date : Signatures

CRITÈRES D'ÉVALUATION

	TI	I	S	TS
1 - Qualité et conformité des productions réalisées				
2 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions				
3 - Pertinence des solutions numériques retenues pour effectuer les traitements				
4 - Précision et rigueur de la présentation des productions réalisées et de la démarche mise en œuvre				
5 - Pertinence et justification des démarches mises en œuvre				
6 - Qualité et efficacité de la communication				
7 - Capacité à prendre en compte les ajustements demandés				
Couverture des processus P1 à P4				

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES			
TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1- Qualité et conformité des productions réalisées			
Ne parvient pas à assurer une production prenant en compte la demande et les besoins ou ne répond pas au besoin	Prend en compte les exigences, en suivant un mode opératoire, mais n'exploite pas suffisamment les ressources et les éléments de contexte	Analyse la demande et propose une production en répondant partiellement aux contraintes organisationnelles	Démontre une capacité de synthèse, propose des choix en fonction d'arguments raisonnés en mettant en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines.
2- Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions			
Ne se repère pas dans l'environnement numérique	Met en œuvre l'environnement numérique sans analyser les choix	Analyse les contraintes et les ressources. Met en œuvre l'environnement numérique en justifiant les choix	Met en œuvre l'environnement numérique et si nécessaire propose des améliorations en argumentant de manière raisonnée, pour contribuer à l'efficacité professionnelle
3- Pertinence des solutions numériques retenues pour effectuer les traitements			
Ne se repère pas dans les différentes solutions numériques	Met en œuvre l'outil logiciel préconisé selon un mode opératoire	Présente les critères de choix de l'outil logiciel retenu	Met en relation différents outils logiciels, propose en argumentant de manière raisonnée d'autres outils adaptés et fait preuve d'initiative
4- Précision et rigueur de la présentation des productions réalisées et de la démarche mise en œuvre			
Ne peut pas expliquer les productions	Décrit les productions	Analyse les productions en justifiant	Teste les productions, remédie et explicite en argumentant.
5- Pertinence et justification des démarches mises en œuvre			
N'utilise aucune démarche structurée	Met en œuvre une démarche mais perfectible	Justifie, analyse la ou les démarches mises en œuvre	Est capable de proposer une évolution de la démarche en argumentant les propositions.
6- Qualité et efficacité de la communication			
Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction
7- Capacité à prendre en compte les ajustements demandés			
Ne comprend pas la demande	Demande systématiquement des explications avant de réaliser	Répond avec efficacité	Répond avec efficacité à la demande de manière autonome et si nécessaire en questionnant les aléas.
8 - Couverture des processus P1 à P4			
1 seul processus est mobilisé dans les différentes fiches	2 processus sont mobilisés dans les différentes fiches	3 processus sont mobilisés dans les différentes fiches	Les 4 processus sont mobilisés dans les différentes fiches

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

Session 2025

Épreuve pratique E7 : FICHE DE SITUATION PROFESSIONNELLE

CANDIDAT (E)	Nom et prénom :
	Matricule :
DESCRIPTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE <i>Notamment à partir des situations professionnelles inscrites dans le passeport professionnel du candidat</i>	
Identification de la situation professionnelle dans le passeport : Période de réalisation : Modalité de réalisation :	
Intitulé de la situation professionnelle :	
Problème de gestion	
Conditions de réalisation : (ressources, organisation du travail, contraintes, démarche...)	
Productions réalisées :	

Activités réalisées dans la situation professionnelle :	Cocher
5.1. Identification de la structure des coûts	
5.2. Calcul, contrôle et analyse des coûts de revient des activités, produits et services de l'organisation	
5.3. Prévision et suivi de l'activité	
5.4. Mise en place d'une gestion budgétaire	
5.5. Élaboration des tableaux de bord opérationnels	
6.1. Analyse de la performance de l'organisation	
6.2. Analyse de la rentabilité d'un investissement	
6.3. Analyse de l'équilibre financier de l'organisation	
6.4. Analyse de la trésorerie et de la solvabilité de l'organisation	
6.5. Analyse des modalités de financement	
6.6. Analyse dynamique des flux financiers	
Indiquer les références des activités concernées pour le processus P7 :	

ANALYSE	
Contribution de la situation professionnelle à la professionnalisation	
Analyse de la situation	

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION
Session 2025
Épreuve pratique E7 – SITUATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION
ET D'ANALYSE FINANCIÈRE

Grille d'évaluation - Contrôle en cours de formation

CANDIDAT (E)	Nom et Prénom : Matricule :		
MEMBRES DE LA COMMISSION :			Signatures

SITUATION A – CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Observations des formateurs sur le parcours de formation <i>(Notamment à partir des situations professionnelles inscrites dans le passeport professionnel du candidat)</i>		
	Période de formation en établissement	Période de formation dans une organisation
P5. Analyse et prévision de l'activité ; P6. Analyse de la situation financière P7. Fiabilisation		

CRITÈRES D'ÉVALUATION de la situation A

	TI	I	S	TS
1 - Respect et mise en œuvre des méthodes, des procédures de travail en vigueur				
2 - Maîtrise des techniques et méthodes de traitement des informations financières et de gestion				
3 - Qualité et conformité des documents produits				
4 - Pertinence de l'analyse				
5 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions demandées				
6 - Pertinence et justification des démarches mises en œuvre				
7 - Qualité et efficacité de la communication				

NOTE SUR 14 POINTS – Situation A	
---	--

SITUATION D'EVALUATION B

SITUATION PROFESSIONNELLE CHOISIE
Identification de la situation professionnelle dans le passeport :
Compétences mises en œuvre (<i>Indiquer les références des activités associées aux compétences</i>)
Modifications demandées des paramètres de la situation professionnelle :

CRITÈRES D'ÉVALUATION de la situation B

	TI	I	S	TS
1 - Respect et mise en œuvre des méthodes, des procédures de travail en vigueur				
2 - Maîtrise des techniques et méthodes de traitement des informations financières et de gestion				
3 - Qualité et conformité des documents produits				
4 - Pertinence de l'analyse				
5 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions demandées				
6 – Pertinence et justification des démarches mises en œuvre				
7 - Qualité et efficacité de la communication				
8 - Qualité de l'adaptation à la spécificité des situations rencontrées et à ses aléas				
Couverture des processus P5 et P6 dans les fiches				

NOTE SUR 6 POINTS – Situation B	
--	--

NOTE GLOBALE – ÉPREUVE E7

SITUATION A / 14 pts	
SITUATION B / 6 pts	
TOTAL / 20 pts	
Pénalités de 1/3 par fiche manquante	

Commentaires

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES RELEVANT DES DEUX SITUATIONS D'ÉVALUATION

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES				
	<i>TI</i>	<i>I</i>	<i>S</i>	<i>TS</i>
	<i>Subit</i>	<i>Exécute</i>	<i>Maîtrise</i>	<i>Est expert</i>
SITUATIONS A ET B	1 - Respect et mise en œuvre des méthodes, des procédures de travail en vigueur			
	Ne comprend pas les méthodes, ni les procédures	Rencontre des difficultés dans la mise en œuvre des méthodes et des procédures (absence de prise de recul)	Met en œuvre les méthodes et les procédures	Met en œuvre les méthodes et procédures de travail et sait les justifier
	2 - Maîtrise des techniques et méthodes de traitement des informations financières et de gestion			
	Ne met pas en œuvre les techniques	Rencontre des difficultés dans l'application	Applique les techniques et les méthodes de traitement	Justifie l'emploi des techniques et méthodes et sait effectuer les contrôles
	3 - Qualité et conformité des documents produits			
	Ne parvient pas à assurer une production prenant en compte la demande et les besoins ou ne répond pas au besoin	Prend en compte les exigences, en suivant un mode opératoire, mais n'exploite pas suffisamment les ressources et les éléments de contexte	Analyse la demande et propose une production en répondant partiellement aux contraintes organisationnelles	Démontre une capacité de synthèse, propose des choix en fonction d'arguments raisonnés en mettant en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines.
	4 - Pertinence de l'analyse			
	Aucune analyse	Analyse partielle	Caractérise et interprète les résultats obtenus	Formule des propositions d'amélioration à partir des informations produites et des résultats obtenus
	5 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions demandées			
	Ne se repère pas dans l'environnement numérique	Met en œuvre l'environnement numérique sans analyser les choix	Analyse les contraintes et les ressources. Met en œuvre l'environnement numérique en justifiant les choix	Met en œuvre l'environnement numérique et si nécessaire propose des améliorations en argumentant de manière raisonnée, pour contribuer à l'efficacité professionnelle
	6 - Pertinence et justification des démarches mises en œuvre			
	N'utilise aucune démarche structurée	Met en œuvre une démarche mais perfectible	Justifie, analyse la ou les démarches mises en œuvre	Est capable de proposer une évolution de la démarche en argumentant les propositions.
	7 - Qualité et efficacité de la communication			
	Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction
Situation B	8 - Qualité de l'adaptation à la spécificité des situations rencontrées et à ses aléas			
	Ne comprend pas la demande	Demande systématiquement des explications avant de réaliser	Répond avec efficacité	Répond avec efficacité à la demande de manière autonome et si nécessaire en questionnant les aléas.
	Couverture des processus P5 et P6 dans les fiches			
	Couverture très insuffisante des processus	1 processus absent ou 2 processus couverts partiellement	1 processus traité partiellement	Degré élevé de couverture des processus P5 et P6

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION
Session 2025
Épreuve E7 - FICHE DE TRAVAIL – Forme ponctuelle

CANDIDAT(E)	Nom et prénom : Matricule :
SITUATION PROFESSIONNELLE CHOISIE	
Identification de la situation professionnelle :	
Enoncé des travaux demandés et à réaliser pendant le temps de préparation	
Résultats attendus	
MEMBRES DE LA COMMISSION :	Signatures

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION
Session 2025
Épreuve E7 – SITUATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION
ET D'ANALYSE FINANCIERE

Grille d'évaluation sous forme ponctuelle

CANDIDAT(E)	Nom et prénom : Matricule :	
SITUATION PROFESSIONNELLE CHOISIE		
Identification de la situation professionnelle :		
Compétences mises en œuvre <i>(Indiquer les références des activités associées aux compétences)</i>		
Questions posées lors de l'entretien : (1^{ère} partie)		
Questions posées par activité et modifications demandées : (2^{ème} partie)		
NOTE /20 : Commentaires (justification de la note et détail des éventuelles pénalités, -1/3 des points par fiche manquante)		
MEMBRES DE LA COMMISSION :	Date :	Signatures

CRITÈRES D'ÉVALUATION

	TI	I	S	TS
1 - Respect et mise en œuvre des méthodes, des procédures de travail en vigueur				
2 - Maîtrise des techniques et méthodes de traitement des informations financières et de gestion				
3 - Qualité et conformité des documents produits				
4 - Pertinence de l'analyse				
5 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions demandées				
6 – Pertinence et justification des démarches mises en œuvre				
7 - Qualité et efficacité de la communication				
8 - Qualité de l'adaptation à la spécificité des situations rencontrées et à ses aléas				
9 - Couverture des processus P5 et P6				

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES

TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1 - Respect et mise en œuvre des méthodes, des procédures de travail en vigueur			
Ne comprend pas les méthodes, ni les procédures	Rencontre des difficultés dans la mise en œuvre des méthodes et des procédures (absence de prise de recul)	Met en œuvre les méthodes et les procédures	Met en œuvre les méthodes et procédures de travail et sait les justifier
2 - Maîtrise des techniques et méthodes de traitement des informations financières et de gestion			
Ne met pas en œuvre les techniques	Rencontre des difficultés dans l'application	Applique les techniques et les méthodes de traitement	Justifie l'emploi des techniques et méthodes et sait effectuer les contrôles
3 - Qualité et conformité des documents produits			
Ne parvient pas à assurer une production prenant en compte la demande et les besoins ou ne répond pas au besoin	Prend en compte les exigences, en suivant un mode opératoire, mais n'exploite pas suffisamment les ressources et les éléments de contexte	Analyse la demande et propose une production en répondant partiellement aux contraintes organisationnelles	Démontre une capacité de synthèse, propose des choix en fonction d'arguments raisonnés en mettant en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines.
4 - Pertinence de l'analyse			
Aucune analyse	Analyse partielle	Caractérise et interprète les résultats obtenus	Formule des propositions d'amélioration à partir des informations produites et des résultats obtenus
5 - Efficacité dans la mise en œuvre de l'environnement numérique mobilisé pour réaliser les productions demandées			
Ne se repère pas dans l'environnement numérique	Met en œuvre l'environnement numérique sans analyser les choix	Analyse les contraintes et les ressources. Met en œuvre l'environnement numérique en justifiant les choix	Met en œuvre l'environnement numérique et si nécessaire propose des améliorations en argumentant de manière raisonnée, pour contribuer à l'efficacité professionnelle
6 - Pertinence et justification des démarches mises en œuvre			
N'utilise aucune démarche structurée	Met en œuvre une démarche mais perfectible	Justifie, analyse la ou les démarches mises en œuvre	Est capable de proposer une évolution de la démarche en argumentant les propositions.
7 - Qualité et efficacité de la communication			
Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction
8 - Qualité de l'adaptation à la spécificité des situations rencontrées et à ses aléas			
Ne comprend pas la demande	Demande systématiquement des explications avant de réaliser	Répond avec efficacité	Répond avec efficacité à la demande de manière autonome et si nécessaire en questionnant les aléas.
9 - Couverture des processus P5 et P6			
Couverture très insuffisante des processus	1 processus absent ou 2 processus couverts partiellement	1 processus traité partiellement	Degré élevé de couverture des processus P5 et P6

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION
Session 2025
Épreuve E8 – PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

CANDIDAT(E)	Nom et prénom :	
	Matricule :	
ANALYSE DE L'ORGANISATION D'UN PROCESSUS		
Activités support de l'écrit :		
Questions posées :		
ENTRETIEN D'EXPLICITATION SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL		
Questions posées :		
NOTE /20 :		
Appréciation globale et Commentaires (justification de la note)		
MEMBRES DE LA COMMISSION :	Date :	Signatures

CRITÈRES D'ÉVALUATION

	TI	I	S	TS
1 – Qualité de la présentation d'une situation organisationnelle				
2 – Pertinence de l'analyse des caractéristiques et des choix opérés				
3 a – Efficacité et pertinence du travail de veille dans les activités réalisées				
3 b – Efficacité et pertinence du contrôle interne dans les activités réalisées				
4 – Qualité de l'analyse réflexive sur son parcours de professionnalisation				
5 – Capacité d'adaptation à des situations variées				
6 – Qualité de l'argumentation				
7 – Qualité de la communication écrite et orale				

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES			
TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1 – Qualité de la présentation d'une situation organisationnelle (analyse d'un processus+entretien)			
Présente une description succincte partielle ou non structurée	Présente une situation structurée mais sans analyse	Analyse la situation organisationnelle en présentant les principales caractéristiques	Est capable de transférer l'analyse de l'organisation du processus
2 – Pertinence de l'analyse des caractéristiques et des choix opérés (analyse d'un processus+entretien)			
Se limite à une activité très restreinte du processus et ne comprend pas les enjeux associés	Appréhende l'ensemble du processus décrit, mais sans en comprendre réellement les enjeux associés	Porte un degré d'analyse sur l'organisation du processus observé en identifiant les contraintes et les enjeux	Présente une analyse sur l'organisation du processus observé intégrant l'identification des contraintes, des enjeux et les limites des choix. Le candidat est en mesure de formuler des propositions argumentées d'amélioration face à des demandes
3 a – Efficacité et pertinence du travail de veille dans les activités réalisées (analyse d'un processus+entretien)			
N'a pas entrepris de démarche de veille	Utilise l'information sans la questionner ni la contrôler	Recherche des informations de manière autonome en contrôlant ses sources	Est capable de conduire sa recherche d'informations au domaine étudié de manière structurée et de les utiliser et d'argumenter ses choix.
3 b – Efficacité et pertinence du contrôle interne dans les activités réalisées (analyse d'un processus+entretien)			
Ne perçoit pas les enjeux du contrôle interne	Explique les enjeux du contrôle interne, mais ne sais pas mettre en œuvre une démarche en ce sens	Met en œuvre des procédures de contrôle interne et sait les expliquer	Propose des solutions pour améliorer des démarches de contrôle interne
4 – Qualité de l'analyse réflexive sur son parcours de professionnalisation (passeport+entretien)			
Ne présente pas d'analyse et ne prend pas de distance sur son parcours.	Présente une analyse étroite, peu autonome et limitée à une série d'activités	Sait expliquer en quoi une situation professionnelle a permis la construction de compétences	Montre le lien entre situations professionnelles et développement de ses compétences
5 – Capacité d'adaptation à des situations variées (passeport+entretien)			
Ne comprend pas la demande	Demande systématiquement des explications avant de réaliser	Répond avec efficacité	Répond avec efficacité à la demande de manière autonome et si nécessaire en questionnant les aléas.
6 – Qualité de l'argumentation (analyse d'un processus+entretien)			
N'argumente pas.	Reste sur les aspects descriptifs de ses travaux	Limite son argumentation aux travaux prescrits	Sait mobiliser les arguments de référence (contraintes, ressources, techniques usuelles, méthodes, ...)
7 – Qualité de la communication écrite et orale (analyse d'un processus+entretien)			
Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

Session 2025

Épreuve Facultative EF2 – MODULE D'APPROFONDISSEMENT LOCAL

CANDIDAT(E)	Nom et prénom :	
	Matricule :	
Intitulé de l'approfondissement		
Questions posées :		
NOTE /20 :		
Appréciation globale et Commentaires (justification de la note)		
MEMBRES DE LA COMMISSION :	Date :	Signatures

CRITÈRES D'ÉVALUATION

	TI	I	S	TS
1 – Maîtrise des connaissances propres au domaine d'approfondissement en lien avec la ou les activités présentées				
2 – Appropriation du vocabulaire				
3 – Appropriation des techniques				
4 – Capacité à mettre en œuvre les méthodes du domaine de spécialisation				
5 – Capacité à mettre en œuvre les outils du domaine de spécialisation				

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES			
TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1 – Maîtrise des connaissances propres au domaine d'approfondissement en lien avec la ou les activités présentées			
Présente une description succincte partielle ou non structurée du domaine d'approfondissement et ne comprend pas les enjeux associés	Présente une situation structurée mais sans analyse du domaine d'approfondissement	Analyse la situation organisationnelle en présentant les principales caractéristiques du domaine d'approfondissement	Est capable d'analyser le domaine d'approfondissement en justifiant les différences avec un cadre général et en identifiant les contraintes et les enjeux
2 – Appropriation du vocabulaire			
Le vocabulaire associé au domaine d'approfondissement n'est pas maîtrisé	Le vocabulaire associé au domaine d'approfondissement est imprécis	Le vocabulaire associé au domaine d'approfondissement est correct	Le candidat ou la candidate démontrer une solide connaissance du vocabulaire professionnel lié au domaine professionnel
3 – Appropriation des techniques			
Les techniques associées au domaine d'approfondissement ne sont pas maîtrisées	Les techniques associées au domaine d'approfondissement sont imprécises	Le niveau de maîtrise des techniques associées au domaine d'approfondissement est correct	Le niveau de maîtrise des techniques associées au domaine d'approfondissement est très solide. La candidate ou le candidat est à l'aise dans l'explication de ces techniques et elle ou il peut les justifier
4 – Capacité à mettre en œuvre les méthodes du domaine de spécialisation			
Ne présente aucune méthode structurée	Présente une méthode mais de manière perfectible	Présente et explicite la ou les méthodes mises en œuvre	Justifie et analyse la méthode en argumentant.
5 – Capacité à mettre en œuvre les outils du domaine de spécialisation			
Ne présente aucune technique pertinente et adaptée	Présente des techniques mais de manière perfectible	Présente et explicite les techniques mises en œuvre	Justifie et analyse les techniques mises en œuvre en argumentant.

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

Session 2025

Épreuve Facultative EF3 – EPREUVE FACULTATIVE D'ENGAGEMENT ETUDIANT

FICHE D'ENGAGEMENT ETUDIANT BTS Comptabilité et Gestion – Session 2025 EPREUVE EF3 – EPREUVE FACULTATIVE D'ENGAGEMENT ETUDIANT	
Nom et prénom :	
Numéro d'inscription :	
Epreuve obligatoire concernée :	E8 - Parcours de professionnalisation
Nature de l'engagement justifiant la demande ¹ :	
Nom et coordonnées de l'organisation d'accueil :	
Personne référente (nom, prénom, fonction, téléphone et adresse électronique) :	
Durée et date de réalisation :	
Intitulé de la mission :	
Descriptif de la mission ²	

¹ L'engagement étudiant peut avoir été mené dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association, d'une activité professionnelle, d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire, d'un service civique ou d'un volontariat dans les armées.

² Le descriptif doit reprendre les éléments suivants :

- le contexte ;
- le statut et la fonction du candidat
- le ou les objectifs poursuivis ;
- la méthodologie et les moyens mobilisés ;
- les activités et les tâches réalisées ;
- les résultats obtenus ;
- la description des compétences développées dans le cadre de la mission ;
- Une analyse réflexive concernant les compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant au regard du référentiel du diplôme.

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION
Session 2025

ÉPREUVE facultative EF3 – Engagement étudiant

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION

Durée : 20 minutes

Nom et prénom :	N° d'inscription :
Numéro de jury : Date :	Heure de début d'interrogation : Heure de fin d'interrogation :

Analyse de l'engagement social, associatif ou professionnel

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très Satisfaisant
- Qualité de la présentation du contexte de l'engagement				
- Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement				
- Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement				
- Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement				
- Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale...)				
- Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens				
- Capacité à s'engager dans un collectif				
- Qualité de l'argumentation				
- Qualité de la communication écrite et orale				

Appréciation globale justifiant la note proposée

Note

/ 20

Commission d'interrogation	Nom et prénom	Signature
Interrogateur 1		
Interrogateur 2		

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES			
TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1 - Qualité de la présentation du contexte de l'engagement			
Présente une description succincte partielle ou non structurée	Présente une situation structurée mais sans analyse du rôle de l'organisation dans laquelle l'engagement est effectif	Analyse du contexte en présentant les principales caractéristiques et les missions	Est capable de transférer l'analyse du contexte à d'autres (entreprises, ...)
2 – Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement			
Se limite à une activité très restreinte du processus et ne comprend pas les enjeux associés	Appréhende l'ensemble de l'activité, mais sans en comprendre réellement les enjeux associés	Porte un degré d'analyse sur les activités dans le cadre de son engagement en identifiant les contraintes et les enjeux	Présente une analyse des activités effectuées dans le cadre de son engagement en intégrant l'identification des contraintes, des enjeux et les limites des choix. Le candidat est en mesure de formuler des propositions argumentées d'amélioration face à des demandes
3 – Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement			
Ne présente pas d'analyse et ne prend pas de distance par rapport aux activités réalisées.	Présente une analyse étroite, peu autonome et limitée à une série d'activités	Sait expliquer en quoi une activité réalisée dans le cadre de son engagement a permis la construction de compétences	Montre le lien entre les activités réalisées dans le cadre de son engagement et développement de ses compétences → Capacité à apprendre de son expérience à faire lien avec les activités du référentiel du diplôme
4 – Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement			
Fait preuve de peu de persévérance, dans des activités peu complexes et routinières.	A su dépasser les difficultés rencontrées et les aléas.	A su dépasser les difficultés rencontrées dans des situations complexes ou déstabilisantes.	Propose des solutions pour améliorer des démarches. → capacité à résoudre des problèmes
5 – Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale, ...)			
Ne démontre pas un engagement dans des activités variées	Démontre une capacité à présenter les différences culturelles	Démontre une capacité à intégrer les différences culturelles dans ses principes d'action	Démontre une intelligence sociale
6 – Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens			
Ne présente pas de capacité à prendre en compte ces aspects	Démontre une capacité d'adaptation face à des situations différentes	Sait expliquer en quoi une situation professionnelle a permis la construction de cette compétence	Montre le lien entre situations rencontrées et développement de ses compétences d'adaptabilité. Sait faire sens dans l'analyse de ces différentes activités
7 - Capacité à s'engager dans un collectif			
Ne démontre pas de capacité à s'engager dans un collectif	Démontre de capacités à interagir selon des procédures établies	Démontre une capacité à s'impliquer dans un collectif.	Démontre une capacité à trouver des modes d'action fondés sur un collectif. → Capacité à travailler en équipe
8– Qualité de l'argumentation			
N'argumente pas.	Reste sur les aspects descriptifs de ses travaux	Limite son argumentation aux travaux prescrits	Sait mobiliser les arguments de référence (contraintes, ressources, techniques usuelles, méthodes, ...)
9 – Qualité de la communication écrite et orale			
Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction

BTS Comptabilité et Gestion

LOGO DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale :

Adresse :



Certifie que

LA OU LE STAGIAIRENom : Prénom : Sexe : F ☐ M ☐ Né(e) le : ____ / ____ / ____

Adresse :



: Mél :

ÉTUDIANT(E)(intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le ou la stagiaire) :**AU SEIN DE** (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage : Du JJ/MM/AAAA..... au JJ/MM/AAAA.....

Dates de début et de fin du stage : Du JJ/MM/AAAA..... au JJ/MM/AAAA.....

Représentant une **durée totale** de nombre de semaines.MISSIONS CONFIEES AU STAGIAIRE (mention obligatoire)

Mission 1.....

Mission 2.....

Mission 3.....

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE À LA OU AU STAGIAIRELa ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de €

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art.D.124-9).

FAIT À LE

.....

Nom, fonction et signature du ou de la représentant(e) de l'organisme d'accueil

BTS Comptabilité et Gestion
CONTRÔLE DE CONFORMITÉ
Session 2025

Évaluation sous forme ponctuelle des épreuves E6, E7, E8

Nom et prénom du/de la candidat-e :

N° Candidat-e :

Conformément à l'arrêté du 22 juillet 2008 (B0 n° 32 du 28 août 2008) fixant définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'*annexe I* définissant le contrôle de conformité du dossier support des épreuves E6, E7 et E8, une commission de contrôle a été chargée d'apprécier la conformité des dossiers des candidats.

Après vérification, votre candidature ne peut être retenue pour le(s) motif(s) ci-dessous :

- ☐ Absence de dossier (**valable pour E6 – E7 -E8**)
- ☐ Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par les autorités académiques (**valable pour E6 E7 -E8**)
- ☐ Durée du stage inférieure à la réglementation légale (**valable pour E8**)
- ☐ Documents non visés et/ou non signés par les personnes habilitées (**valable pour E8**)

E6 – Pratiques comptables et fiscales	E7 – Situation de contrôle de gestion et d'analyse financière	E8 –Parcours de professionnalisation
☐ Le dossier n'est pas conforme pour le motif suivant : 	☐ Le dossier n'est pas conforme pour le motif suivant : 	☐ Le dossier n'est pas conforme pour le motif suivant :
☐ Le dossier est conforme mais incomplet : 	☐ Le dossier est conforme mais incomplet : 	☐ Le dossier est conforme mais incomplet :

Dans le cas d'un dossier non conforme, sans régularisation de votre part, vous ne pourrez subir l(es) épreuve(s) :

- ☐ Sous-épreuve pratique E6 : Pratiques comptables fiscales et sociales
- ☐ Épreuve pratique E7 : Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière
- ☐ Épreuve E8 : Parcours de professionnalisation

La mention non valide (NV) vous sera attribuée pur cette(ces) épreuve(s) et vous ne pourrez donc pas obtenir le diplôme lors de cette session

Date du contrôle :

Visa :